

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4^e de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou	Dénomination (pour les personnes morales) : RTE
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	COCA Katya
Adresse :	N° .8 Rue de Versigny
	Commune Villers-lès-Nancy
	Code postal ... 54 600
Nature des activités :	Exploiter, maintenir et développer le réseau électrique des lignes à hautes et très hautes tensions.
Qualification :	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
B1 <i>Falco tinnunculus</i> <i>Faucon crécerelle</i>	1 nid de corvidé occupé par un couple de Faucons crécerelle a été identifié lors du diagnostic opéré en 2025.
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : *La liaison aérienne Bureme-Saint-Dizier à 63 000 volts est issue principalement de la ligne implantée en 1939 Geney-Saint-Dizier à 63 000 volts. Le remplacement des câbles et d'une majorité des supports doit être opéré afin de maintenir ses fonctionnalités en termes de performance et de sécurité.*

.....

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Altération Préciser : *Déplacement puis remise en place du nid sur le pylône initial numéroté 152.*

Dégredation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : *Ecologue = BTS GPN et Bac + 5 en Biologie et en Aménagement du territoire et environnement.*

Formation continue en biologie animale Préciser : *Ecologue = Consultant naturaliste 13 ans d'expérience professionnelle dont 6 ans au Conservatoire Botanique National du*

Autre formation Préciser : Bassin Parisien (CBNBP-MNHN)

Personnels RTE ou Entreprise habilités à travailler sur les lignes Hautes Tensions.

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : *entre 15/08 et le 22/09/2026*
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : *Grand Est*

Départements : *Aube (10) Haute-Marne 52*

Cantons : *Saint-Dizier*

Communes : *Saint-Dizier (52)*

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser : *Remise en place du nid.*

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Cf. dossier joint

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : *un reportage photographique sera réalisé au moment de l'enlèvement et lors de la remise en place du nid afin d'établir le compte rendu qui sera transmis à la DREAL Grand Est à l'issue de la mise en oeuvre de cette mesure.*

* cocher les cases correspondantes